

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE MARADI

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000 15/ du 21 Août 2000

Email : cramaradi@yahoo.fr



Note sur la disponibilité des semences améliorées dans la région de Maradi pour la campagne 2019

Rédaction : Abdoulrazak Idrissa, Chargé de mission AIC / Mai 2019

INTRODUCTION

La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Maradi est engagée, dans le cadre des activités du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC), à informer et sensibiliser les producteurs de la région sur la pratique de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC).



On note parmi les techniques AIC recommandées, l'utilisation de semences améliorées. L'utilisation de ces semences améliorées contribue à l'adaptation de notre agriculture aux changements que connaît aujourd'hui le climat et cela grâce à certaines de leurs caractéristiques : précocité, résistance au stress hydrique, résistance à des maladies, résistance au striga, résistance à certaines attaques, bon rendement... L'objectif visé par la CRA est de contribuer à rehausser l'utilisation des semences améliorées par les producteurs de la région. Ainsi, la

CRA informe les producteurs sur l'importance de l'utilisation des semences améliorées, leur disponibilité, les prix et également les points de vente. Cette information se fait via plusieurs canaux à savoir des émissions radio, des notes d'information et l'application WhatsApp.

Comme en 2018, la CRA a consulté « l'Annuaire National de disponibilité en semences des variétés améliorées au Niger » édition 2019, élaboré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, pour repérer les producteurs de semences améliorées de la région. Les numéros de ces producteurs ont été relevés. Les producteurs de semences améliorées de la région de Maradi sont répartis dans les départements d'Aguié, de Dakoro, de Guidan Roudji, de Madarounfa, de Mayahi, de Tessaoua et également dans la ville de Maradi. Ces producteurs contactés par téléphone, ont fourni à la CRA, des informations sur la disponibilité des semences à leurs niveaux. Les différentes spéculations pour lesquelles les informations ont été relevées sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide et le sésame. Grâce à ces appels, une situation de disponibilité de ces semences améliorées est obtenue au mois de mai 2019.

Les producteurs semenciers contactés déclarent disposer de : 8 431 000 kg de semences de mil, 337 000 kg de semences de sorgho, 1 739 000 kg de semences de niébé et 4 440 kg d'arachide.

Cela a été une surprise car ces chiffres sont très nettement supérieurs aux semences disponibles dans l'annuaire semencier 2019 : pour le mil c'est le double, pour le sorgho + 37% et pour le niébé 5 fois plus.

	Mil	Sorgho	Niébé	Arachide	Sésame
(1) Annuaire : semences disponibles en tonnes	4 283	246	361	53	5
(2) Par appel téléphone : semences disponibles en tonnes	8 431	337	1 739	79	4

(1) Données de l'annuaire des semences 2019 qui comprend la production de semences certifiées 2018 plus les reports de stock de 2017 (mil principalement et sorgho).

(2) Les disponibilités données par les producteurs semenciers directement par appels téléphoniques réalisés par la CRA.

Comment expliquer cette très importante différence ? La CRA a rappelé certains des producteurs semenciers pour avoir confirmation de leurs disponibilités et ceux-ci ont confirmé.

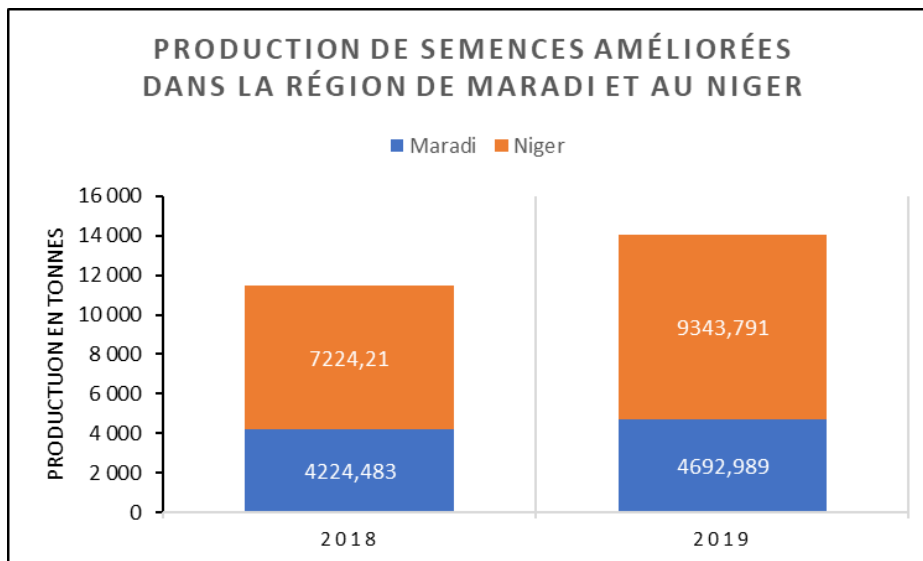
- Certains producteurs disent qu'ils ont d'autres espèces que celles inscrites dans le catalogue et qu'ils ne savent pas pourquoi elles n'y sont pas.
- D'autres producteurs disent que le recensement des semences disponibles a été fait avant qu'ils aient fait le battage et le triage.
- Pour des observateurs avertis, certains producteurs ne déclarent pas toute leur production et ont donc des quantités plus importantes.

Pour 2019 et la région de Maradi, il faut retenir :

- Une très grosse différence entre les quantités officielles inscrites dans l'annuaire des semences et les déclarations des producteurs semenciers faites à la CRA.
- La région de Maradi produit 50% de semences certifiées au Niger. La production de semences disponible a augmenté de 11% entre 2018 et 2019.
- Pour 2019, le mil représente 86% du total des semences produites dans la région de Maradi, le niébé 8%, le sorgho 5% et l'arachide 1%.
- En prenant en compte les informations contenues dans l'annuaire national 2019, la place des OP dans la production de semences améliorées est très faible pour Maradi, elle est seulement 2,3% de la production totale.
- Pour la plupart des cultures, malgré un nombre important de variétés disponibles au niveau de la recherche, il y a toujours une variété qui domine largement ce qui entraîne une faible diversité des semences proposées aux producteurs.
- Pour le mil, les semences de la variété HKP représente à elles seules 90% du total. Les autres sont SOSAT avec 8,5%, ZATIB et CHATKI avec moins d'1% chacune.
- Pour le sorgho, la part de la variété Mota Maradi a légèrement diminué mais représente encore 76% des semences améliorées de sorgho en 2019. La variété IRAT 204 est passée de 4% à 11,5%.
- Pour le niébé, la variété IT90 K 372-1-2 représente 79% des semences de niébé inscrites dans l'annuaire pour la région de Maradi. En seconde position on trouve la variété TN5-78 avec 9% de semences.
- Pour l'arachide, deux variétés sont maintenant disponibles à parts égales : la variété 55-437 et la variété Samnut 24 plus récente. Les quantités disponibles en semences demeurent très faibles (0,3% de la surface en arachide dans la région).
- Les prix des semences restent élevés, les producteurs semenciers recherchent plus les achats institutionnels et restent frileux pour mettre en place une véritable politique de prix envers les « consommateurs » c'est à dire les producteurs.

1. Semences améliorées disponibles à Maradi à partir de l'analyse de l'annuaire national

En comparant les productions de semences (G4, R1 et R2) des annuaires 2018 et 2019, on constate que la production totale de semences au Niger a augmenté de 29% pour atteindre 9 344 tonnes.



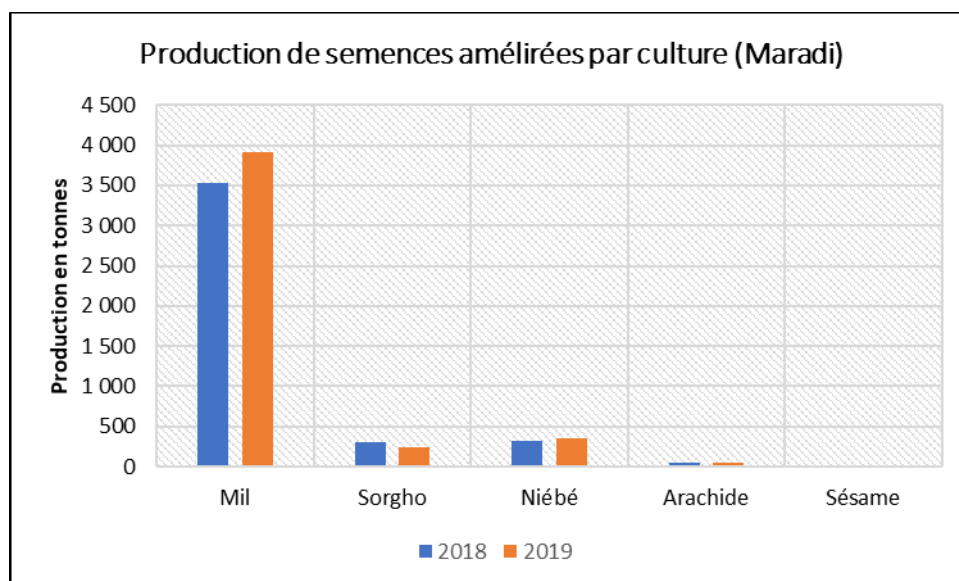
La production de la région de Maradi a également augmenté mais de seulement 11% pour atteindre 4 693 tonnes.

La région de Maradi totalisait à elle seule 58% de la production totale de semences en 2018 et elle ne représente plus que 50% en 2019. La seule région de Maradi produit 50% des semences améliorées du Niger.

Production en tonnes des semences améliorées des principales espèces dans la région de Maradi (en tonnes)

	Mil	Sorgho	Niébé	Arachide	Sésame
2018	3 528,90	308,07	327,46	43,50	5,55
2019	3 918,89	238,48	360,71	53,47	4,85

Pour 2019, le mil représente 86% du total des semences produites dans la région de Maradi, le niébé 8%, le sorgho 5% et l'arachide 1%.



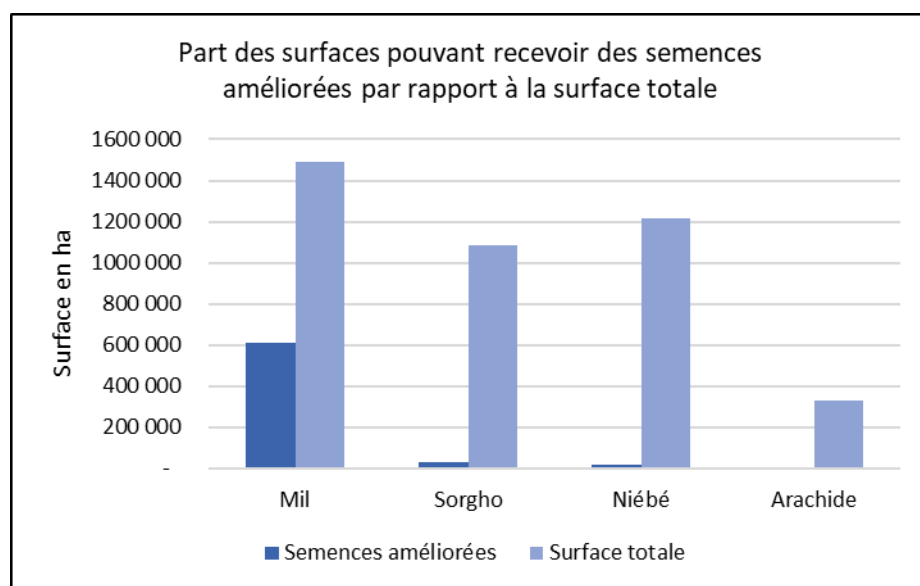
Si Maradi est la première région de production de semences améliorées (50% de la production), c'est aussi la seule qui ait déclaré des reports de stock de la production de l'année précédente (2017). Ces reports concernent le mil avec 364 tonnes et le sorgho avec 7,7 tonnes.

Si l'on prend en compte ces reports, la quantité de semences améliorées de mil disponibles dans la région de Maradi pour les semis de 2019 monte à 4 283 tonnes et celle de sorgho à 246 tonnes.

	Mil	Sorgho	Niébé	Arachide
Semences en tonnes	4 283	246	361	53
Semences en kg/ha	7	8	20	60
Surface en ha	611 870	30 768	18 036	891

en niébé et 0,3% des surfaces en arachide.

Sur la base des surfaces par culture de la campagne 2018 et des besoins en semences pour un hectare en culture pure, ces quantités de semences permettraient de semer 41% de la surface en mil de la région de Maradi, 2,8% des surfaces en sorgho, 1,5% des surfaces



Cette production de semences de mil représente 54% de la production du Niger. Les semences améliorées produites à Maradi ne sont pas utilisées uniquement dans la région mais sont exportées vers les autres régions. Pour les autres cultures (sorgho, niébé et arachide) la production disponible ne couvre qu'une toute petite proportion des surfaces.

Une concentration de la production au niveau des plus gros producteurs semenciers ?

L'annuaire national 2019 indique le nombre de 358 producteurs semenciers, composés des personnes physiques (producteurs individuels) et morales (groupements, coopératives, fermes/entreprises et sociétés) qui ont été engagées dans la production de semences en 2018. Cela donne une moyenne de 26 tonnes de semences par producteur semencier.

En fait, les 10 plus gros producteurs semenciers représentent 52% de la production totale de semences avec 4 862 tonnes toutes espèces confondues et une moyenne de 486 tonnes de semences par grand producteurs. Le premier producteur pèse à lui tout seul 1 148 tonnes soit 12,3% du total. Il se trouve dans la région de Maradi.

Les 20 premiers producteurs de semences totalisent 6258 tonnes soit 67 % de la production totale (une moyenne de 316 tonnes de semences). Sur les 20 plus gros producteurs de semences, la région de Maradi en compte 11, ce qui semble normal puisque la région de Maradi représente 50% de la production de semences améliorées.

Si on enlève les 20 premiers producteurs de semences, la production moyenne pour les 338 producteurs restant serait en moyenne de 9 tonnes.

La place des OP ? En prenant en compte les informations contenues dans l'annuaire national 2019, la place des OP dans la production de semences améliorées est très faible pour Maradi, elle est **seulement de 2,3%** de la production totale.

Production de semences améliorées par les OP en kg

	Département	Commune	Mil	Sorgho	Niébé	Arachide	Total OP
Coop. Hadama	Aguié	Aguié	8 300		1 900		10 200
OP Tchigaban Gari	Dakoro	Ajékoria			1 600		1 600
OP Jinkaye	Dakoro	Ajékoria				2 700	2 700
OP Raya Iri	Dakoro	Ajékoria	7 000		3 500		10 500
Union Raya Iri Maïnagarba	Dakoro	Dakoro	28 800	1 250	10 000		40 050
OP Amana	Dakoro	Dakoro	1 500		1 800		3 300
Taanadin Iri	Mayahi	Mayahi	12 750				
Taanadin Iri	Madarounfa	Serkin Yama	19 800				19 800
Taanadin Iri	Madarounfa	Safo			3 000	1 520	4 520
Total OP 2% de la production			78 150	1 250	21 800	4 220	105 420

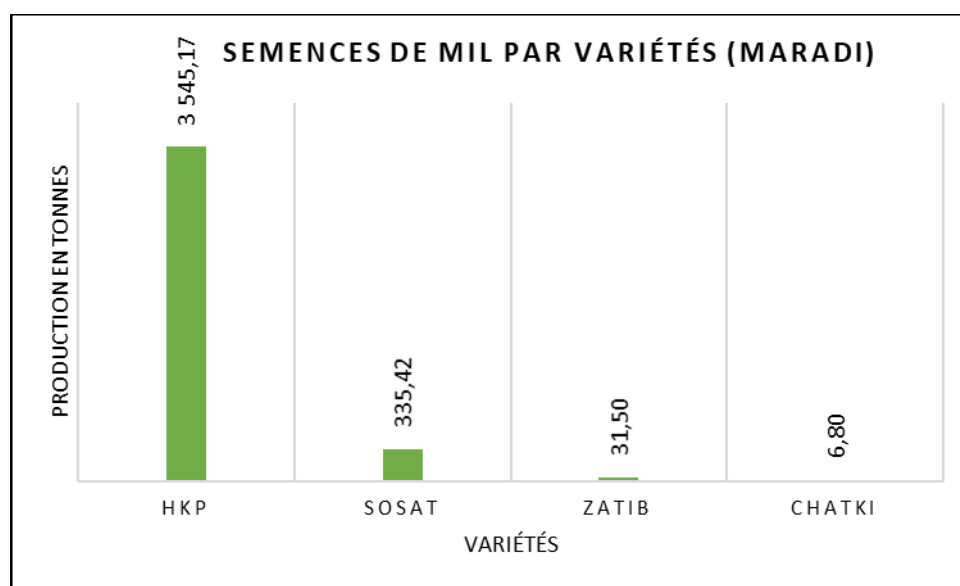


2. Production des semences certifiées de mil

Selon l'annuaire national 2019, la production de semences de mil disponibles sur la région de Maradi est de 3 919 tonnes pour la production de 2018, soit 54% de la production totale de semences au Niger, et 4 283 tonnes si on prend en compte les reports de stocks de la production 2017, soit 59% de la production disponible.

Si on analyse les productions de semences disponibles par variétés dans l'annuaire, on obtient les résultats suivants : les semences des variétés de mil disponibles sont HKP (90,5%), la plus importante de loin, SOSAT (8,5%), ZATIB (0,8%) et CHATKI (0,2%).

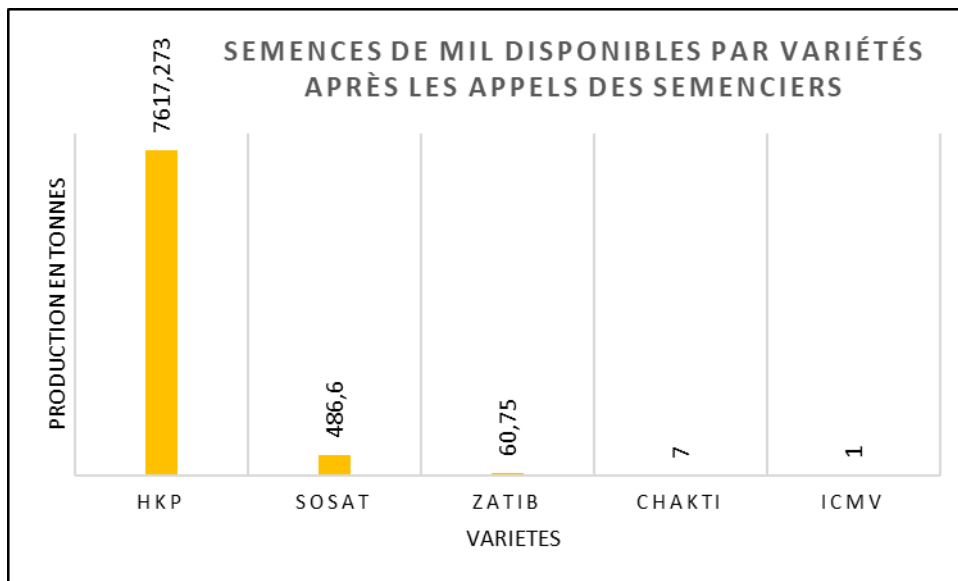
Graphique : Répartition des semences de mil disponibles par variété à partir des données de l'annuaire national 2019 dans la région de Maradi.



Les producteurs semenciers expliquent que la variété HKP (Haïné Kiré précoce de son nom complet) est très appréciée par les producteurs par ses caractéristiques les plus intéressantes : le précocité (75-

90 jours du semis à la maturité), elle est peu sensible à la mineuse de l'épi et peut donner un bon rendement (1,5 à 2,5 t/ha).

Graphes : Répartition des semences de mil disponibles par variétés à partir des appels téléphoniques aux producteurs semenciers



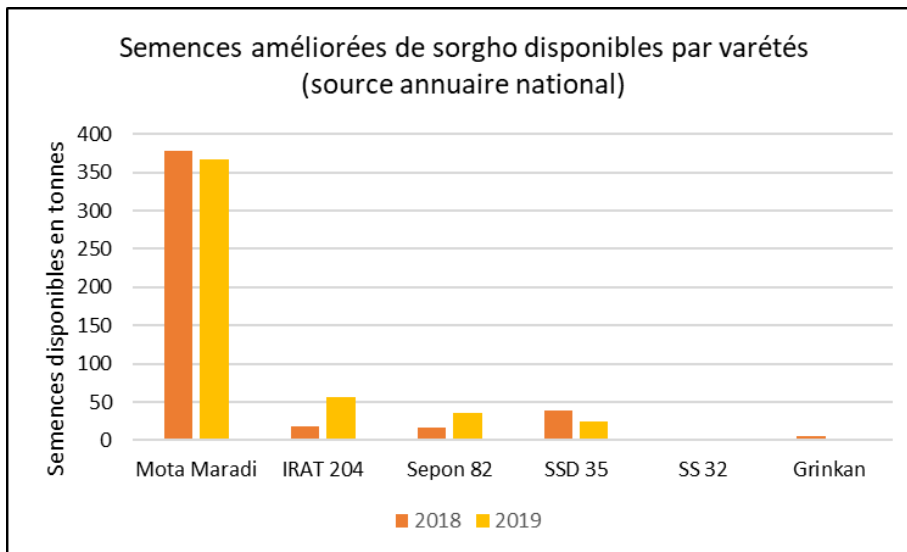
Les producteurs dont les semences sont inscrites dans l'annuaire ont fait l'objet d'appels téléphoniques systématiques. Les quantités de semences améliorées de mil qu'ils ont déclaré détenir sont deux fois plus importantes que celles inscrites dans l'annuaire (7 617 tonnes contre 3 545 tonnes).

Presque tous les producteurs contactés produisent des semences de mil. Les variétés des semences de mil disponibles sont HKP (93,2%), la plus importante de loin, SOSAT (6%), ZATIB (1%) et CHAKTI (0,1%).

Tableau n° 1 : Quantité de semences de mil disponible sur déclaration des producteurs semenciers par téléphone

Département	Commune	OP Raya Iri	Raya Iri nagarta	OP Amana	Taanadi Iri	Coopérative Hadama	FS Mutashi da kammu	FS Gandou	FS Sadik	ARI-matter consulting	Nagarta Iri	GAISA	FESA	HALAL	Producteurs individuels(77)	Quantité disponible(kg)	Variétés
Aguié	Aguié					25 000									513 600	538 600	HKP
Aguié	Aguié					30 000									125 000	155 000	Sossat
Aguié	Aguié					2 000										2 000	Chakti
Dakoro	Ajékoria	7 000	250 000												13 800	13 800	HKP
Dakoro	Birnin Lallé										250 000	300 000	16 000		29 000	595 000	HKP
Dakoro	Birnin Lallé										60 000	40 000				100 000	Sossat
Dakoro	Dakoro			1 600									16 000		18 250	34 250	HKP
Dakoro	Dan Goulbi												80 000		107 000	187 000	HKP
Dakoro	Dan Goulbi												24 000			24 000	Sossat
Dakoro	Dan Goulbi												15 000			15 000	Zatib
Dakoro	Kornaka														243 600	243 600	HKP
Dakoro	Korahane														402 673	402 673	HKP
Dakoro	Roumbou														60 800	60 800	HKP
G. Roumdji	Chadakori							115 000							351 600	466 600	HKP
G. Roumdji	Chadakori							12 000							75 000	87 000	Sossat
G. Roumdji	Chadakori							7 000								7 000	Zatib
G. Roumdji	G. Roumdji								22 800						4 093 000	4 115 800	HKP
G. Roumdji	G. Roumdji								26 000						80 000	106 000	Sossat
G. Roumdji	G. Roumdji														30 000	30 000	Zatib
G. Roumdji	Tibiri									3 000					71 750	74 750	HKP
G. Roumdji	Guidan Sori														4 500	4 500	HKP
Madarounfa	Gabi														2 750	2 750	HKP
Madarounfa	Djirataoua						50 000								150 000	200 000	HKP
Madarounfa	Djirataoua										4 800					4 800	Sossat
Madarounfa	Djirataoua										5 000					5 000	Chakti
Madarounfa	Safo														428 000	428 000	HKP
Madarounfa	Madarounfa														8 000	8 000	HKP
Madarounfa	Sarkin Yamma				11 000										23 700	34 700	HKP
Madarounfa	Sarkin Yamma														8 750	8 750	Zatib
Madarounfa	Sarkin Yamma				8 800											8 800	Sossat
Mayahi	Mayahi				12 750										10 000	22 750	HKP
Mayahi	Mayahi														1 000	1 000	Sossat
Mayahi	Sherkin Haoussa														121 000	121 000	HKP
Mayahi	Maireyreye														62 700	62 700	HKP
Mayahi	Kanembakaché														1 000	1 000	ICMVF
Total(kg)		7 000	250 000	1 600	32 550	57 000	50 000	134 000	48 800	3 000	319 800	340 000	32 000	119 000	7 036 473	8 431 223	
%		0,1%	3,0%	0,0%	0,4%	0,7%	0,6%	1,6%	0,6%	0,0%	3,8%	4,0%	0,4%	1,4%	83%	100%	

3. Production de semences certifiées de sorgho

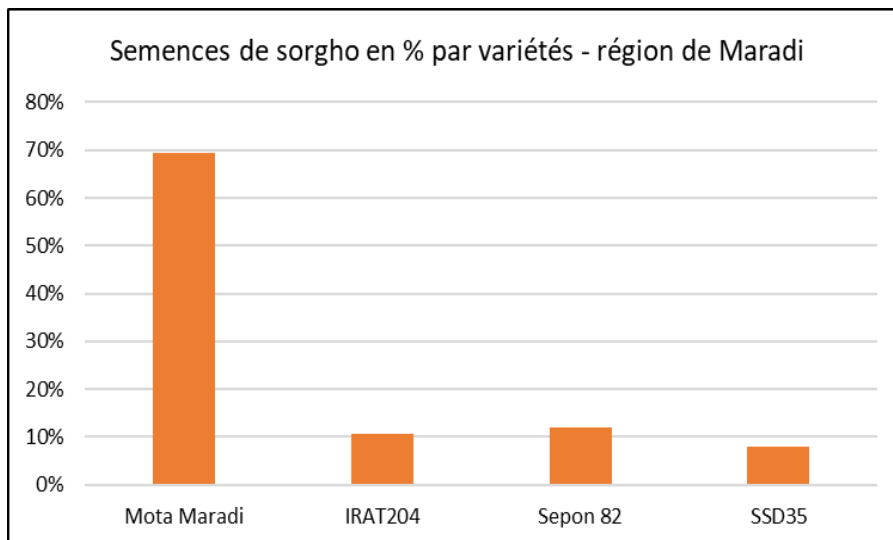


Grphe : Semences disponibles de sorgho au niveau national par variétés.

Au niveau national la production totale de semences de sorgho a légèrement augmenté pour passer de 459 tonnes en 2018 à 483 tonnes en 2019. La part de la variété Mota Maradi a légè-

rement diminué mais représente encore 76% des semences améliorées de sorgho en 2019. La variété IRAT 204 est passée de 4% à 11,5%. La variété Grinkan a disparu des disponibilités tandis que SS 3 est apparu (300 kg seulement).

Dans la région de Maradi, les semences de sorgho représentent 5% des semences améliorées produites (238 tonnes) et elles ont fortement diminué de 2018 à 2019 (- 22%).



Dans la région de Maradi, 4 variétés sont disponibles à savoir Mota Maradi (69% de la production de semences), IRAT 204 (11%) Sepon 82 (12%) et SSD 35 (8%).

Les OP représentent 4% de la production de sorgho.

Le tableau suivant donne les quantités de semences disponibles à Maradi et par variété à partir des appels téléphoniques passés aux producteurs semenciers. Comme pour le mil, la quantité déclarée disponible par téléphone est supérieure à la quantité indiquée dans l'annuaire national : 238 tonnes soit une différence de plus 40%.

Tableau n°2 : Quantités de semences (kg) de sorgho selon les déclarations des producteurs semenciers par téléphone

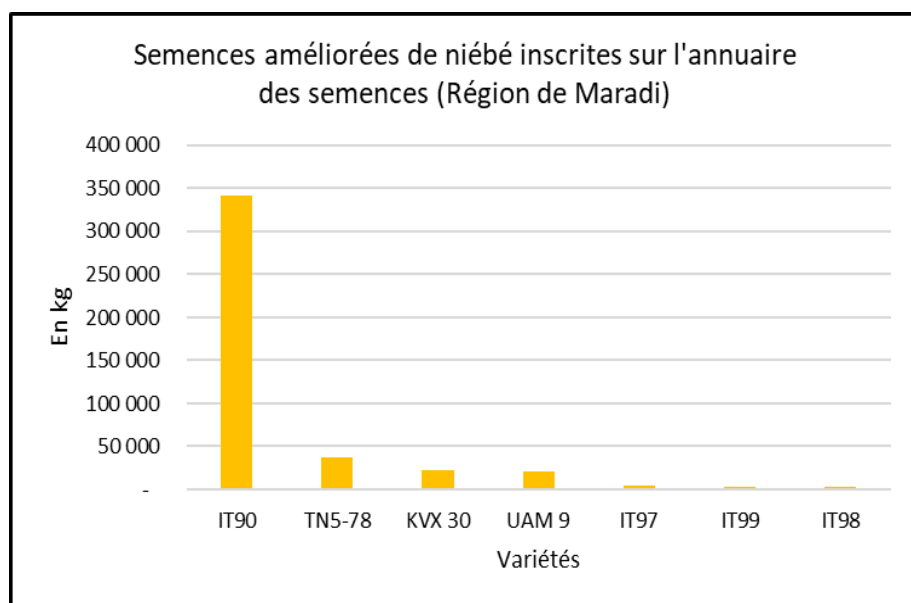
Département	Commune	Union Raya Iri Mai nagarta	Coopérative Hadama	Hadin Kan Jamaa	Nagarta Iri	FS Mutashi da Kammu	FS Gandou	FS Sadik	FS Mutashi Dan Kammu	HALAL	FESA	GAISA SARL	Producteurs individuels (39)	Quantité disponible (kg)	Variétés
Aguié	Aguié		1 500										4 200	5 700	Mota Maradi
Dakoro	Birnin Lallé											30 000		30 000	Mota Maradi
Dakoro	Birnin Lallé											25 000		25 000	Irat
Dakoro	Dakoro										1 500			1 500	Irat
Dakoro	Dakoro										2 800			2 800	SSD35
Dakoro	Dakoro	200												200	Mota Maradi
Dakoro	Dan Goulbi									32 000				32 000	Mota Maradi
Dakoro	Dan Goulbi									15 000				15 000	Sepon
Dakoro	Dan Goulbi									12 000				12 000	Irat
Dakoro	Dan Goulbi									5 000				5 000	SSD35
Dakoro	Kornaka												1 500	1 500	Mota Maradi
Dakoro	Korahane												40 025	40 025	Mota Maradi
Guidan Roundji	Chadakori						7 500						9 500	17 000	Mota Maradi
Guidan Roundji	Chadakori												600	600	Irat
Guidan Roundji	Guidan Roundji							10 000					72 800	82 800	Mota Maradi
Guidan Roundji	Tibiri								5 000					5 000	Mota Maradi
Madarounfa	Gabi			4 000										4 000	Irat
Madarounfa	Gabi			4 000										4 000	Mota Maradi
Madarounfa	Djirataoua					5 000							20 500	25 500	Mota Maradi
Madarounfa	Djirataoua				5 000									5 000	Irat
Madarounfa	Djirataoua				9 500									9 500	Sepon
Madarounfa	Safo												5 400	5 400	Irat
Madarounfa	Safo												3 960	3 960	Sepon
Madarounfa	Sarkin Yamma												2 300	2 300	Irat
Madarounfa	Sarkin Yamma												1 500	1 500	SSD35
Total		200	1 500	8 000	14 500	5 000	7 500	10 000	5 000	64 000	4 300	55 000	162 285	337 285	
Pourcentage(%)		0,1%	0,4%	2,4%	4,3%	1,5%	2,2%	3,0%	1,5%	19,0%	1,3%	16,3%	48,1%	100,0%	

4. Production de semences certifiées de niébé

Le niébé est l'une des cultures les plus semées en campagne pluviale. Pour 2019, la quantité de semences produites à Maradi (inscrites dans l'annuaire des semences) se monte à 360,711 tonnes toutes variétés confondues ce qui représente environ 30% de la production nationale de semences améliorées de niébé. Cette production de semences de niébé est en augmentation de 10% par rapport au disponible inscrit dans l'annuaire 2018.

Comme pour le mil, les producteurs semenciers ont été contactés par téléphone pour confirmer leurs disponibilités en semences. L'objectif est de s'assurer que les semences sont bien présentes chez ces producteurs, qu'ils ne les ont pas vendu ou réservé à un distributeur ou un projet afin d'informer les producteurs et productrices de la région pour leurs achats.

Comme pour le mil, la quantité de semences améliorées de niébé obtenue par téléphone est considérablement supérieure à celle présentée dans l'annuaire des semences. Par téléphone, les producteurs semenciers ont donné un total de 1750 tonnes contre 360 tonnes dans l'annuaire (5 fois plus).



La variété IT90 K 372-1-2 représente 79% des semences de niébé inscrites dans l'annuaire pour la région de Maradi. En seconde position on trouve la variété TN5-78 avec 9% de semences.

Les variétés K VX30-309-6G et UAM 09 1055-6 sont à 5% chacune et les trois autres variétés de semences disponibles (IT97 K-499-38, IT99 K-573-1-1 et IT98 K-205) totalisent 2%.



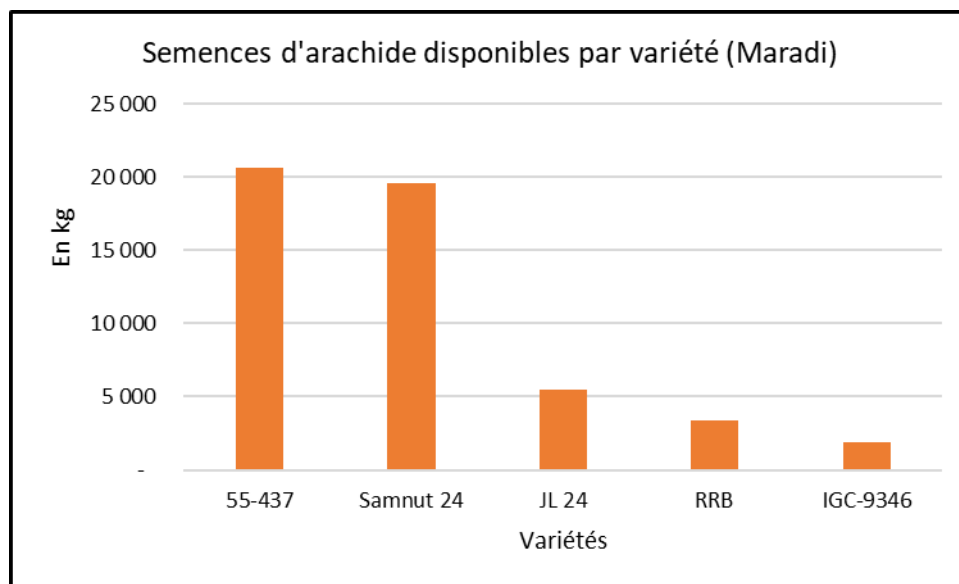
Il faut noter que des semences de la nouvelle variété UAM 09 1055-6, communément appelée Dan Hadjia, sont déjà disponibles (5% de la production). Lors des essais, cette variété, a été très appréciée par les producteurs pour ces caractères qui sont la précocité (la floraison peut commencer 40 jours après le semis et une première récolte à 60 jours), la productivité (elle peut donner 1,2 tonne) et surtout la résistance au striga.

Tableau n° 3 : Quantité de semences niébé sur déclaration des producteurs semenciers par téléphone

Commune	Union Raya Iri	OP Tchigaban Gari	OP Raya Iri	OP Amana	Coopérative Hadama	Taanadi Iri	Nagarta Iri	FS Gandou	FS Sadik	FS Mutashi	ARI M and C	HALAL	FESA	GAISA SARL	Prod. Individu (42)	Quantité disponible (kg)	Variétés
Aguié					6 000										6 500	12 500	IT90
Aguié					500											500	KVX
Aguié					500											500	UAM
Ajékoria		900	3 000													3 900	IT90
Azaghor															2 050	2 050	IT90
Birnin Lallé							70 000							80 000	12 000	162 000	IT90
Birnin Lallé															5 000	5 000	KVX
Birnin Lallé															500	500	UAM
Dakoro				1 400									4 000		4 700	10 100	IT90
Dakoro	16 000												400			16 400	KVX
Dakoro	800												200			1 000	UAM
Korahane															219	219	UAM
Dan Goulbi												27 000			2 000	29 000	IT90
Dan Goulbi												8 000				8 000	IT89
Dan Goulbi												5 000				5 000	IT99
Dan Goulbi												12 000				12 000	TN-5-78
Dan Goulbi												500				500	Lakadé
Kornaka															158 500	158 500	IT90
Roumbou															8 000	8 000	IT90
Korahane															15 536	15 536	IT90
Chadakori								1 000							16 000	17 000	IT90
Chadakori															20 000	20 000	TN-5-78
Chadakori								400								400	KVX
G. Roumdji									12 500						210 000	222 500	IT90
G. Roumdji															4 000	4 000	KVX
Tibiri											3 000					3 000	IT90
Guidan Sori															200	200	IT90
Guidan Sori															200	200	KVX
Guidan Sori															200	200	IT97
Djirataoua										700					20 500	21 200	IT90
Safo															65 450	65 450	IT90
Sarkin Yamma						3 000									6 020	9 020	IT90
Sarkin Yamma															400	400	UAM
Mayahi															28 261	28 261	IT90
Mayahi															1 000	1 000	IT99
Mayahi															1 300	1 300	IT97
Mayahi															3 855	3 855	UAM
Mayahi															7 740	7 740	KVX
Mayahi															8 300	8 300	TN-5-78
Sherkin Haoussa															867 000	867 000	IT90
Sherkin Haoussa															4 500	4 500	KVX
Sherkin Haoussa															1 800	1 800	UAM
Maireyrey															1 600	1 600	IT90
Kanembakaché															700	700	IT90
Kanembakaché															700	700	UAM
Kanembakaché															1 500	1 500	KVX
Tessaoua															9 000	9 000	IT90
	16 800	900	3 000	1 400	1 000	3 000	70 000	1 400	12 500	700	3 000	52 500	4 600	80 000	1 488 731	1 739 531	

5. Production de semences certifiées d'arachide

Dans l'annuaire, la production de semences d'arachide est de 53,465 tonnes. La variété 55-437 représente encore 40% des semences disponibles mais il faut remarquer la forte augmentation de la variété Samnut 24 avec 38% de la production de semences contre quelques % en 2018. Pour les autres variétés JL 24 est à 11%, RRB à 6% et IGC à 4%. Parmi les 4 grandes cultures pluviales, l'arachide est la seule qui ne présente pas un « monopole » d'une seule variété.



Avec 53,465 tonnes de semences, en prenant une dose de 60 kg de semences par ha, il est possible de semer environ 900 ha d'arachide sur plus de 327 000 ha si l'on prend les résultats de la campagne 2018. Cela représente 0,3% de la surface simplement. La production de semences d'arachide demeure très faible pour avoir un impact réel sur l'amélioration de la production.

6. Les prix des semences

En ce qui concerne les prix, les producteurs privés sont très réticents à les communiquer. Ils disent « qu'ils n'ont pas fixé les prix ». Il a fallu qu'on insiste pour que certains d'entre eux nous les donnent. La plupart d'entre eux disent que la fixation des prix dépend du marché, composé de certains projets, ONG, des services étatiques et d'autres producteurs privés. Pour eux, ce sont ces derniers qui fixent les prix auxquels ils veulent acheter les semences. Ils ont un peu peur d'annoncer un prix et ainsi de ne pas profiter « d'une occasion ».

On a ainsi constaté une grande variabilité sur les prix qui nous ont été communiqués.

Ainsi :

- Pour les semences de mil, le prix du kilo varie de 350 à 750 F.CFA toute variété confondue.
- Pour les semences de niébé, le prix de kilo varie de 500 à 1 500 F.CFA et jusqu'à 2 000 F.CFA pour la nouvelle variété UAM.
- Pour les semences de sorgho, le prix de kilo varie de 400 à 750 F.CFA.
- Pour les semences d'arachide, le prix du kilo est de 1 500 F.CFA
- Pour les semences de sésame, le prix du kilo varie entre 1 500 à 1 750 F.CFA

Pour les OP et entreprises, les prix sont dans le tableau suivant :

Semences	Union Nazari	Nagarta Iri	FS SA-DIK	HALAL	GAISA	FS Gandou	FESA
Mil	400	450	500	500	400	500	500 à 600
Niébé	600	750	850	1 200	750	1000	600, 1 200 à 1 500
Sorgho	-	400	500	500	400	500	375 à 750
Arachide	-	-	-	1 500	-	-	-
Sésame	-	-	-	1 500	-	-	-

NB : En ce qui concerne l'entreprise FESA, les prix varient selon qu'il y ait un emballage ou non pour le mil et le sorgho. La particularité au niveau de niébé est qu'il y a la variété UAM qui coute 1500 FCFA

Rappel : Selon les textes législatifs et réglementaires, la multiplication de semences passe par quatre stades successifs aboutissant à quatre catégories de semences à savoir : semences de souches (matériel parental ou G0, G1 et G2), semences de pré-base (G3), semences de base (G4) et semences certifiées (R1 et R2). Ces dernières sont produites et commercialisées par les producteurs multiplicateurs.



Le RECA et les Chambres Régionales d'Agriculture de Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder sont engagés dans le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC) avec pour activité principale de fournir des informations utiles aux producteurs et productrices. Le PASEC a, notamment, comme objectif d'améliorer le taux d'utilisation de certaines semences résistantes à la sécheresse.